

DÉCRET N° 2024 – 799 DU 21 FEVRIER 2024
portant nomination au Ministère des Enseignements
maternel et primaire.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-570 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements maternel et primaire ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre des Enseignements maternel et primaire,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 février 2024

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Enseignements maternel et primaire aux postes suivants :

- Secrétaire général du ministère
monsieur **Thomas SIMBOSSA TCHAO**
- Directeur de l'Enseignement primaire
monsieur **Jimon Jacob TOUDONOU**
- Directeur de l'Inspection et de l'Innovation pédagogiques
madame **Mireille Marie Josée Yèba AFOUDA** épouse **WOROU**
- Directeur de l'Ecole normale d'Instituteurs d'Abomey
monsieur **Alain Firmin Yémalin HOUSSOU**.

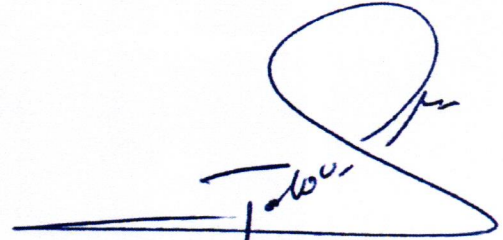
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

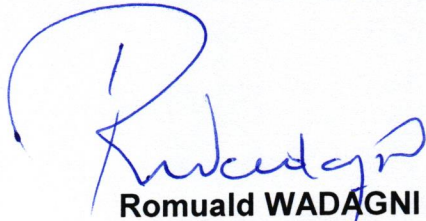
Fait à Cotonou, le 21 février 2024

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre des Enseignements
maternel et primaire,



Salimane KARIMOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C.COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MEMP : 2 ; AUTRES
MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 4 ; JORB : 1.